



**Termes de référence pour le recrutement d'un(e) consultant(e)
pour la réalisation de l'étude de faisabilité au profit du projet
intitulé : « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au
commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest ».**

Financement Mastercard Foundation

Langue de travail : Français et Anglais

Septembre 2024

1. Contexte et justification

La multiplication et la persistance des barrières non tarifaires contribuent énormément à l'augmentation des coûts liés aux échanges commerciaux et à la faiblesse des flux du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest. En effet, le développement durable du commerce transfrontalier des produits agricoles et l'accroissement des revenus des femmes et les jeunes en Afrique de l'Ouest est entravé par la persistance des barrières non tarifaire (les interdictions ou restrictions, des conditions ou exigences spécifiques qui rendent les échanges difficiles ou coûteuses pour les femmes et les jeunes, l'application incorrecte des mesures non tarifaires telles que les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et autres obstacles techniques au commerce) et la multiplicité des paiements illégaux sur les corridors rendent le climat des affaires très défavorables pour la majorité des acteurs commerciaux, spécifiquement les femmes et les jeunes qui n'arrivent plus à vivre décemment de leurs activités commerciales. Ceci impacte fortement (i) le commerce des petits et micro-entreprises détenues par les jeunes et les femmes, (ii) la politique de lutte contre l'insécurité alimentaire ;(iii) le respect et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires ; (iv) l'accroissement des économies des Etats de la CEDEAO ; (v) la lutte efficace contre l'insécurité grandissant dans la sous-région et la cherté de la vie, surtout chez les femmes et les jeunes¹².

Les objectifs visés par la ZLECAf, notamment, la stimulation du commerce intra-africain, la croissance économique, le développement industriel et l'amélioration des moyens de subsistance des citoyens en ce qui concerne particulièrement les femmes et les jeunes seront atteint difficilement si les défis mentionnés ne sont pas pris en compte efficacement avec la forte implication des services gouvernementaux, le secteur privé et la société civile³.

La multiplication et ou le renforcement des mécanismes innovants et adaptés de lutte contre les entraves au commerce transfrontalier, couplé aux actions de renforcement des capacités des femmes et les jeunes commerçants dans la maîtrise des réglementations de promotion du commerce en vigueur dans l'espace CEDEAO, contribuera énormément à (i) la suppression progressive de l'ensemble des entraves au développement du commerce transfrontalier ; (ii) la facilitation de la circulation transfrontalière des produits agricoles ; (iii) l'approvisionnement des zones de faibles production pour la lutte efficace contre l'insécurité alimentaire ; (iv) l'amélioration des moyens d'existence des acteurs commerciaux surtout les femmes et les jeunes ; (v) la promotion durable du commerce transfrontalier par les femmes et les jeunes afin d'accroître efficacement le commerce intra-africain⁴.

C'est dans cette optique que l'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH) a sollicité et obtenu l'appui de l'Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) avec le financement de la Mastercard Foundation pour implémenter le projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest ».

¹ Mobiliser les opérateurs commerciaux en Afrique de l'Ouest pour éliminer les obstacles non tarifaires - Alliance Borderless, 15 octobre 2017

² Repenser le commerce transfrontalier informel en Afrique - Commission économique pour l'Afrique (CEA), novembre 2023

³ Renforcement de l'efficacité de la lutte contre les barrières non tarifaires - SheTrades, document sur la ZLECAf

⁴ Étude sur le commerce transfrontalier de petite échelle en Afrique de l'Ouest - ReliefWeb, juin 2023

Le projet vise à lever les nombreuses barrières qui entravent le commerce transfrontalier des produits agricoles. Les principales actions du projet comprennent des activités liées au développement des Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF), à la numérisation de son Opération de Fluidité Routière (OFR), au partage des connaissances et des expériences, au renforcement des capacités organisationnelles des jeunes et à l'appui institutionnel au Secrétariat permanent de l'AOCTAH. L'objectif global est de réduire les barrières commerciales transfrontalières, d'améliorer la connaissance des réglementations commerciales et de promouvoir la jeunesse et l'égalité des sexes dans la politique commerciale. La durée prévue du projet est de 24 mois et couvre trois pays de la CEDEAO dont le Bénin, le Burkina Faso et le Togo. L'objectif est de soutenir 100 interprofessions, fédérations, coopératives avec 15 000 bénéficiaires directs, dont 45% de femmes et 35% de jeunes.

Dans le cadre de ce projet, une étude de référence est nécessaire pour établir une base solide sur laquelle les activités futures seront construites. C'est dans cette perspective qu'il est prévu de recruter un(e) consultant(e) pour réaliser l'étude de faisabilité.

2. Objectif de l'étude

2.1. Objectif global de l'étude

Le/La consultant(e) recruté devra réaliser une étude de base pour le projet afin de collecter des données de référence précises et mesurables au démarrage du projet. Cette étude fournira une situation de référence détaillée, en établissant des valeurs qualitatives et quantitatives pour les indicateurs clefs d'impact, d'effets, et de résultats du cadre logique. Ces indicateurs serviront de base pour suivre les progrès et évaluer les performances du projet tout au long de sa mise en œuvre.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique il revient au/à la consultant(e) recruté de :

- Concevoir un questionnaire de collecte de donnée via Kobocollect et le mettre à la disposition de l'AOCTAH pour que cette dernière assure la collecte des données ;
- Traiter, analyser et rédiger le rapport de l'étude ;
- Participer à l'atelier de lancement du projet en vue de la restitution des résultats de son étude de base.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude de base sont les suivants :

- Un questionnaire de collecte de données sera conçu via Kobocollect et mis à la disposition de l'AOCTAH pour assurer la collecte des données ;
- Le consultant devra traiter et analyser les données collectées, fournissant ainsi une compréhension approfondie de la situation actuelle par rapport aux indicateurs définis ;
- Un rapport complet sera rédigé, présentant les résultats de l'étude, incluant des recommandations basées sur les données analysées.

4. Livrable de l'étude

Le/La consultant(e) recruté devra fournir les livrables suivants :

- Questionnaire de collecte de données, un questionnaire détaillé, conçu via Kobocollect, intégrant tous les indicateurs clefs du projet (impact, effets, résultats), prêt à être utilisé par l'AOCTAH pour la collecte des données sur le terrain ;
- Rapport méthodologique, un rapport décrivant la méthodologie adoptée pour la conception du questionnaire, le plan d'échantillonnage, les outils de collecte de données, ainsi que la stratégie d'analyse des données ;
- Base de données brute, un fichier contenant toutes les données collectées sur le terrain, proprement organisées et prêt pour l'analyse statistique ;
- Rapport d'analyse de l'étude de base, un rapport détaillé présentant l'analyse des données collectées, incluant des valeurs qualitatives et quantitatives de référence pour chaque indicateur du cadre logique, des conclusions et des recommandations pour le suivi des progrès du projet.
- Présentation des résultats, une présentation PowerPoint synthétisant les résultats de l'étude.
- Rapport final de l'étude de base, le rapport complet, intégrant les données de référence, l'analyse des résultats, les recommandations, ainsi que les annexes méthodologiques, validé par l'AOCTAH.

Tous les livrables devront être rendus en langue française et anglaise.

5. Méthodologie de l'étude

Le/La consultant(e) travaillera sous la supervision du comité de gestion du projet qui facilitera l'accès à la documentation nécessaire et les contacts avec les structures et personnes ressources pour la conduite de l'étude. Les phases d'exécution de l'étude comprennent essentiellement une réunion de cadrage et un atelier de restitution des résultats. La réunion de cadrage aura lieu au début de la mission entre le consultant et le comité de gestion du projet. Le comité de gestion du projet veillera au recrutement du personnel de terrain pour la collecte des données et pour leur traitement.

6. Rôle, responsabilité et coordination

Le/La consultant(e) recruté sera sous la responsabilité fonctionnelle du Chargé de Projet. A ce titre, ce/cette dernier(e) aura la charge de :

- Identifier ou contractualiser avec le consultant,
- Superviser l'atteinte des résultats de l'étude et la qualité des livrables soumis par le consultant,
- Répondre aux demandes d'appui du consultant notamment s'agissant de faciliter l'accès aux bureaux pays, aux interlocuteurs et documents identifiés comme pertinents par le consultant.

Le/La consultant(e) a la responsabilité de conduire l'étude de Baseline ainsi que tous les livrables listés au chapitre 4, conformément à ces termes de référence.

7. Période de la consultance

La consultance se déroulera sur la période du 25 novembre au 13 décembre 2024. Le contrat est prévu pour une durée de 15 jours de travail. Il aura un délai d'une semaine pour transmettre le rapport final.

8. Profil du/de la consultant(e)

Le/la consultant(e) doit avoir le profil ci-après :

- Formation universitaire de deuxième cycle en développement international, gestion de projets, sciences sociales ou autres domaines pertinents ;
- Capacités de recherches ;
- Bonne connaissance de l'approche Genre et Développement ;
- Minimum de 5 ans d'expérience dans la recherche ou l'évaluation, idéalement dans le domaine du commerce transfrontalier ou du développement rural ;
- Excellente capacité rédactionnelle en français et en anglais, avec une expérience avérée dans la rédaction de rapports techniques ;
- Compétences en analyse statistique et en interprétation des données ;
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec divers acteurs, y compris les partenaires locaux et les bénéficiaires du projet.

9. Soumission des Candidatures

Les dossiers de candidature de le/la candidat(e) intéressé(e) par cette consultation devront être composés d'une offre technique et une offre financière séparées. L'offre technique en français ou en anglais doit comprendre :

- Une offre technique incluant une note sur la compréhension de la mission, ainsi que le CV détaillé et à jour du/de la consultant(e). La méthodologie de travail doit être concrète et clairement développée, notamment sur comment il/elle compte déployer la consultance (max. 5 pages).
- Copies d'au moins deux études similaires réalisées ;
- Un chronogramme détaillé de réalisation de l'étude ;
- Une confirmation de la disponibilité aux dates indiquées.

L'offre financière doit comprendre :

- La lettre de soumission de proposition financière ;
- Le budget estimatif détaillé de l'étude.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : aoctah.wactaf@gmail.com ; aoctahwactafregionale@gmail.com

Mettre en copie : justinmatitoma@gmail.com ; cyrilleabilimi@gmail.com ; agbovianani7@gmail.com

10. Critères d'évaluation des offres

- Méthodologie proposée et adaptée au contexte (30%) ;
- Pertinence de l'expérience professionnelle (connaissances et expérience dans le domaine du commerce transfrontalier des produits agricoles) dans les pays ciblés (30%) ;
- Offre financière (30%) ;
- Expérience de travail dans des travaux similaires (10%).

11. Date Limite

La date limite pour soumettre les candidatures est fixée au 24 novembre 2024 à minuit (GMT). Les candidats retenus seront contactés pour un entretien. Le comité de gestion se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à manifestation d'intérêt.

